FR 325

Centre Kateri

C.P. 70
Kahnawaké, QC J0L 1B0

le 23 juillet 1997

A Son Excellence Révérendissime
Monseigneur Francis J. Spence
Archêque de Kingston
Président de la Conference
des évêques Catholiques du Canada
90, rue Parent
Ottawa, ONT K1N 7B1

Monseigneur,

Je suis sûr que vous comptez toujours sur l'aide de la bonne Kateri Tekakwitha pour développer l'aspect spirituel de votre diocèse.

D'après mon expérience comme vice-postulateur de la Cause, je sais que les Indiens la vénèrent tous et il n'en tient qu'à nous de la leur présenter comme une catholique autochtone. Elle n'a rien abandonné de ses coutumes et traditions pour avoir embrassé la religion catholique. On sait son respect de la nature, son amour pour les siens, ses occupations proprement indiennes. Ellle avait voulu fonder une comunauté de jeunes filles agnières qui auraient converti tous les siens, et à Auriesville et à LaPrairie.

La patience des autochtones est un peu émoussée par la lenteur de Rome à canoniser Kateri. A certains endroits, il y a même une désertion de l'église catholique sous prétexte de retrouver leurs vraies traditions et spiritualité.

Il faudrait, il me semble, que Rome tienne compte du grand désir des Autochtones, à la grandeur de l'Amérique du Nord, de voir leur petite soeur proclamer sainte. C'est pourquoi j'aimerais faire appel à tous les évêques du Canada pour qu'ils se liguent afin de demander à Rome cette reconnaissance publique de la sainteté de Kateri. On me dit que c'est surtout une pétition des évêques à Rome qui s'avère la plus efficace et déterminante pour décider d'une canonisation.

P. -2-

Dans le cas de Kateri, il y a un miracle permanent. Comment se fait-il qu'une jeune fille agnière, frêle de santé, perdue dans les bois,

connue jadis par peu d'indiens, a-t-elle connue un culte continu depuis sa mort en 1680, et est vénérée à présent partout dans le monde. Cela n'est-il pas un miracle?

Et les faveurs qu'elle obtient continuellement pour ses amis, n'est-il pas un miracle continu? Un français au Québec qui revient à la religion après 35 ans d'abandon; la protection d'une jeune fille sur le point d'être kidnappée par trois membres d'une secte satanique... Tellement de miracles d'ordre spirituel et physique!

Puis-je vous prier, Monseigneur, très humblement de suggérer lors d'une session de la Conférence des Evêques, de lancer cette idée d'une pétition par tous les évêques du Canada, Son Em. le Cardinal J.-C. Turcotte en tête, vu qu'il fait partie de la commission des canonisations à Rome.

Grand merci pour m'avoir lu et pour la démarche que vous aurez l'obligeance de faire à l'effet de la patronne des autochtones, la Bienheureuse Kateri Tekakwitha.

Votre très obligé en Lui et Kateri,

pour Jacques Bruyère, s.j.
Vice-Postulateur

par Louis Cyr, S.J., curé
Mission St-François-Xavier

A l'attention du P. E. Goulet, p.s.s.

Le père Bruyère est vice-postulateur de la cause de Kateri au Canada.

Le père John Paret, S.J. exerce les mêmes fonctions du côte américain (il réside au Sanctuaire de Martyrs Nord-américains à Auriesville, NY 12016)

Le père Paolo Molinari, S.J. est le postulateur de la cause de Kateri à Rome:

Postulatione Generale~~s~~
Della Compania De Gesu
Borgo S. Spirito 5, C.P. 6139
00195 Roma, Italia

Louis Cyr, S.J.

P.S. Pourriez-vous nous envoyer la traduction anglaise que vous ferez de cette lettre pour Msgr Spence?
Nous pourrions en expédier une copie au Père Paret en lui demandant de faire de sa part une démande semblable à celle du P. Bruyère auprès de Msgr Spence, telle que vous l'avez proposée au téléphone.
Notre numéro de télécopier est: (514) 632-5116.